



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

#### 1 Intitulé du projet

Création d'un pôle de consultations médicales, sur un tènement situé avenue des Sources dans le 9ème arrondissement de Lyon (69), à proximité directe de la clinique de La Sauvegarde

#### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

##### 2.2 Personne morale

Dénomination

SNC Courcelles BAUME

Raison sociale

Courcelles BAUME

N° SIRET

4 7 8 0 1 3 1 5 4 0 0 0 2 4

Type de société (SA, SCI...)

SNC

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

DUCRET

Prénom(s)

Grégory

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.a	39.a: Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. 20-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> (SdP prévue de 16 800 m <sup>2</sup> )

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation phasée d'un bâtiment comprenant :

- 2 niveaux d'infrastructure principalement dédiés à du stationnement de véhicules et à des locaux techniques. Le sous-sol -1, semi enterré en partie Sud, accueillera également l'étage inférieur de la Maison de Santé et un local de 250 m<sup>2</sup> à affecter.

- 5 niveaux de superstructure et 1 local technique R+5 en attique.

Cette construction neuve sera construite en 2 tranches :

- La 1ere tranche consiste à démolir un premier bâtiment de bureaux en R+1, dénommé le SHERATAN, dans le but d'ériger une première partie de bâtiment représentant 12 600 m<sup>2</sup> SDO.

- Une fois achevée, une période de transfert d'équipements médicaux va s'opérer depuis le bâtiment existant CDSC / INOL vers la première tranche achevée. Il s'agit principalement d'équipements liés à l'activité de radiologie (IRM, SCANNER...)

- Ce transfert achevé, une deuxième tranche va débuter. Elle consistera à démolir le bâtiment CDSC / INOL pour ériger à la suite la deuxième partie du bâtiment neuf représentant 4 200 m<sup>2</sup> SDO.

Le projet comprend également :

- Transformation du parking silo existant en un bâti logistique dédié au futur service de dialyse (+ locaux déchets du Pôle Santé, + fluides médicaux).

- 1 passerelle de liaison entre la Clinique et le Pôle Santé, située au R+1 du pôle.

- Requalification des espaces verts, des cheminements piétons, la création d'un parvis.

Le stationnement en infrastructure développera environ 280 places sur deux niveaux de sous-sol, auquel s'ajoute 26 places environ sur le silo (et 10 places extérieures dédiées aux ambulances).

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs sont d'améliorer l'accueil et le parcours de soins des patients, d'apporter au personnel médical les moyens d'exercer leurs activités dans de meilleures conditions, ainsi que d'accueillir de nouveaux praticiens.

Le projet doit permettre d'intégrer des services complémentaires (maison médicale, salle de sport, café, club des médecins...). La clinique désire également participer à l'opération pour y implanter des bureaux administratifs et un centre de cancérologie (chimiothérapie).

Ce projet s'intègre dans les objectifs de requalification urbaine en cours sur le quartier de la Sauvegarde (Ben Gourion notamment).

- Requalification de l'entrée avenue des Sources

- Création d'un parvis piétons

- Suppression des stationnements de surfaces et des voiries intérieures véhicules (excepté par les ambulances)

- Création d'espaces verts et de cheminements piétons sur le périmètre du bâtiment

- Llisibilité et fluidité des accès et des circulations.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le démarrage opérationnel débutera sur le tènement par des travaux préparatoires :

- Dévoiement de réseaux
- Adaptation des entrées de différents services. En effet, les activités médicales sur le bâtiment CDSCS / INOL doivent perdurer pendant la réalisation de la première tranche.

Ensuite et comme indiqué précédemment, chaque tranche de travaux comporte une période préalable de désamiantage / curage et démolition. Ces opérations réalisées, un pré-terrassement et des ouvrages de soutènement provisoires vont être réalisés. Il s'agira de parois berlinoises tirantées permettant de réaliser les 2 niveaux de sous-sol dans un environnement contraint.

La suite de la construction est classique avec :

- Réalisation de la structure
- Travaux du clos et couvert
- Réalisation des lots techniques et architecturaux
- Finalisation des VRD, Espaces verts

Il est à noter des excavations devront avoir lieu à proximité du bâtiment neuf afin de réaliser les forages de ré infiltration des eaux pluviales, avec un bassin tampon.

Pour la phase 1 : Le démarrage des travaux est projeté en juin 2025, pour une durée de 27 mois après 4 mois de désamiantage / curage / Démolition et travaux préparatoires.

Pour la phase 2 : Le démarrage des travaux est projeté en mai 2028, pour une durée de 20 mois après 5 mois de désamiantage / curage / Démolition et transfert

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet d'aménagement consiste en différents espaces médicaux: imagerie médicale (radiologie, IRM et médecine nucléaire), centre de cancérologie (chimiothérapie), service de dialyse, des cabinets de consultations, services complémentaires (maison médicale, salle de sport, café, club des médecins...), bureaux administratifs.

Chauffage des bâtiments par un raccordement au réseau de chauffage urbain + ballons ECS électriques pour eau chaude (environ 1650 MWh/an consommation électrique) + groupes froids

Les eaux usées sanitaires rejoindront le réseau communal existant

Les EP de toitures et de voiries rejoindront des ouvrages de rétention puis infiltration au droit de la parcelle

Les déchets de type ordures ménagères et emballages seront gérés par les services du Grand Lyon.

Les DASRI seront collectés par une société spécialisée pour élimination

Les rejets à l'air seront limités au gaz d'échappement des véhicules et au groupe électrogène dédié à la dialyse (lors des essais périodiques)

Surface au sol

- Voiries et parking : 3 647 m<sup>2</sup> actuels et 2 272 m<sup>2</sup> projetés
- Emprise Bâtiments: 4893 m<sup>2</sup> actuels et 5 190 m<sup>2</sup> projetés
- Espaces Verts en surface au sol : 1 895 m<sup>2</sup> actuels et 2 432 m<sup>2</sup> projetés

TOTAL imperméabilisé au sol 8 540 m<sup>2</sup> actuels et 7 462 m<sup>2</sup> projetés

Toitures végétalisées pour le projet + environ 400 m<sup>2</sup> de Panneaux Photovoltaïques sur le nouveau bâtiment

Actuel: Parking silo R+1 : 80 places + parking surface: environ 80 places

Projet: parking surface 26 places voitures et 10 places pour ambulances + sous-sol environ 280 places

Un espace de 110 m<sup>2</sup> est prévu pour les 2 roues avec un accès dédié.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire (1 seul PC pour les 2 phases)

Dossier déclaration loi sur l'eau rubrique 2.1.5.0 Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant > 1ha (D)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher créée	16 800 m <sup>2</sup>
Terrain d'assiette du projet	10 435 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 25      Voie : avenue des Sources

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : Lyon

Code postal : 6 9 0 0 9      BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "      Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "      Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "      Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi du Grand Lyon la Métropole du 13/07/2023/ Zone UEi2: Cette zone regroupe les espaces qui accueillent des activités économiques qu'elles soient tertiaires artisanales ou industrielles.

*i* Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui     Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui     Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas au sein d'une ZNIEFF de type 1 ou 2. 2,2 km à l'est: ZNIEFF II "VAL DE SAONE MERIDIONAL" 2,2 km à l'ouest ZNIEFF II "ENSEMBLE FONCTIONNEL FORME PAR L'YZERON ET SES AFFLUENTS" 2,5 km à l'est : ZNIEFF I "VALLON DES PLANCHES"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas couverte par un arrêté de protection de biotope. Le plus proche est "îles de Crépieux Charmy" (FR3800687) situé à environ 7 km à l'est du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est située dans aucun parc naturel national, parc naturel régional, parc naturel marin, réserve naturelle, zone de conservation halieutique ou parc national.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Lyon est concernée par le PPBE de la métropole du Grand Lyon via l'autoroute A6. Le projet est situé à 100 m de l'A6
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas une zone pré-localisée comme milieu à composante humide d'après le réseau partenarial des données sur les zones humides. D'après la cartographie des zones humides recensées sur la métropole de Lyon (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), aucune zone humide n'est connue sur le projet. Site déjà urbanisé
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Lyon est soumise à Plan de Prévention du Risque Inondation ("Rhône et Saône") Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) "Vallée de la Chimie"
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi approuvé PPRt approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas recensé dans les bases de données SIS et BASOL. Un site BASIAS est répertorié au droit du terrain, il s'agit du site RHA6914354 (sté INOL: Utilisation de sources radioactives et ancienne IRM: fabrication produits chimiques pour photographie) Ancien terrain agricole puis début 1970 puis société Philips (activités audio, radio, vidéo et de bureaux) avant les activités de la clinique
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas incluse dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage AEP n'est présent dans un rayon de 2 km autour du site d'étude.  La zone de projet n'est incluse dans aucun périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau. La zone de projet n'est concernée par aucune aire d'alimentation de captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas située dans un site inscrit.  CENTRE HISTORIQUE DE LYON à 2,3 km à l'est

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone Natura 2000 ne se trouve dans un rayon de 5 km autour du projet. Un site Natura 2000 directive habitats : "Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage" situé à 7 km à l'est de la zone d'étude.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1,9 km à l'ouest: Vallons de l'ouest lyonnais à

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélevements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux utilisées proviendront uniquement du réseau public de distribution d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Profondeur du R-2: -5,20 m à 249,8 m NGF (cote fouille 249 m NGF: environ 6 m de profondeur): Pas de rabattement de nappe, pas de modification prévisible des masses d'eau. Aucun niveau d'eau n'a été observé dans les 2 piézo du site à 10 m de profondeur. Une nappe est présente à environ 12 m de profondeur Ainsi, il n'aura pas d'impact sur le projet
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Matériaux de démolition/déblais: environ 30 000 m <sup>3</sup> (phase 1+2) Les matériaux seront évacués vers des filières de gestion adaptées La réutilisation de la terre végétale sur site sera privilégiée.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De la terre végétale pourrait être importée pour création des espaces verts (jardin en pleine terre et toitures végétalisées. phase 740 m <sup>3</sup> et phase 2: 1650 m <sup>3</sup> )
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terre végétale

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera alimenté en eau potable par le réseau communal et relié au réseau d'assainissement collectif Consommation eau: environ 1650 m3/an
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà urbanisé avec 2 bâtiments : Centre de Consultations Spécialisées + INOL (Imagerie Nucléaire de l'Ouest Lyonnais) + bureaux Faible surface enherbée: pelouse sans enjeux faune-flore
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est pas localisée au sein d'un site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà urbanisé avec 2 bâtiments : Centre de Consultations Spécialisées + bureaux Faible surface enherbée: pelouse sans enjeux faune-flore
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet n'est pas concernée par des risques technologiques Passage de l'A6 à 100 m : transport de matières dangereuses
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est concernée par aucun Plan de prévention des risques naturels
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune anomalie n'a été mise en évidence sur les sols dont la qualité n'appelle pas recommandation particulière.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone d'exposition au Radon importante

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accès: VL et ambulances Av les Sources et au sud sur Ben Gourion pour piéton et vélos Trafic similaire à la situation actuelle (env 100 pers/h en période de pointe: environ 600 à 1000 VL/j). Capacité env 1000 patients et 350 personnels. Plusieurs arrêts de bus sont situés à proximité. En phase travaux, le trafic routier pour évacuer les déblais excédentaires est environ 1200 camions. Pour les autres phases du chantier, le trafic sera d'environ une dizaine de camions par jour.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux (démolition,...) pourront engendrer des nuisances sonores ponctuelles et localisées dans l'environnement proche. En exploitation, les nuisances sonores seront limitées au trafic routier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic routier environnant A6 : bâtiments projetés avec isolation acoustique : éléments de construction en façade (isolabt biosourcè fibre bois) et en intérieur (matériaux, cloisons, plancher, vitrage)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux (démolition) pourra engendrer des vibrations ponctuelles et localisées dans l'environnement proche du projet. Tous les moyens seront mis pour réduire ces nuisances.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera très faiblement exposé aux vibrations (circulation routière seulement)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des émissions lumineuses limitées à éclairage du bâtiment et de la voirie extérieure
Émissions	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est déjà atteint par la pollution lumineuse du fait de la présence de voies de circulation et de bâtiments urbains à proximité
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant les travaux, les potentiels rejets seront limités par la mise en œuvre de bonnes pratiques (formation des acteurs de terrain, stockage des matériaux susceptibles de créer dans la poussière, démolition avec des techniques douces limitant les émissions...).  En exploitation, les rejets à l'air seront limités au gaz d'échappement des véhicules + groupe électrogène dédié à la dialyse lors des essais périodiques
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gestion des eaux pluviales: collecte dans ouvrages de rétention enterrés (sous voirie et espaces verts + rétention en toiture) puis infiltration au droit de la parcelle avec débit régulé (puits et noues)
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Infiltration au droit de la parcelle

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux sanitaires dans le réseau communal
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gestion des déchets ménagers, de bureaux par le réseau Grand Lyon DASRI: prestataires privés.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans aucun patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone déjà utilisée pour une activité de santé

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'avis rendu par la MRAE Auvergne- Rhône-Alpes sur les communes suivantes entre 2020-2023  
Ecully, Dardilly, Champagne-au-Mont-D'Or, Saint-Didier-au-Mont-D'Or, Tassin-la-Demi-Lune

Pour Lyon: le projet de rénovation du quartier de la Sauvegarde (avis MRAE en 2022): Le quartier de la Sauvegarde occupe 14 ha9. L'opération comprend la démolition des 119 logements sociaux, la réhabilitation de 406 logements et la reconstruction de 362 nouveaux logements, de commerces et des espaces verts/loisirs

Le projet de rénovation du Pôle de consultation est de faible ampleur, avec des effets très limités par rapport au projet du quartier de la Sauvegarde.

### **6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### **6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Etude sol: absence d'anomalie notable, filière d'évacuation adaptée

Etude hydrogéologique : pas de nappe interceptée par le projet

### **6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

En conclusion, le projet n'engendrera pas d'incidences notables sur l'environnement étant donné la mise en œuvre de mesures suivantes de réduction et d'accompagnement :

- insertion d'espaces de verdure: réduction de la surface imperméabilisée,
- raccordement des eaux usées domestiques au réseau communal
- ouvrages de rétention puis infiltration des eaux pluviales
- excavation et évacuation dans des filières adaptées des excédents de déblais
- intégration architecturale et paysager des bâtiments projetés avec une volonté forte de végétalisation,
- limitation du trafic routier via la mise en avant des modes doux de déplacement avec des cheminements piétonniers et une desserte optimisée du projet par les transports en commun

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la nature du projet et de l'absence d'incidences notables décrites dans le présent cas par cas, l'exploitant considère que le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1	Annexe 8: Notice paysagère	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9: Diagnostic des sols	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DUCRET

Prénom Grégory

Qualité du signataire Directeur Délégué

À LYON

Fait le 1 4 / 0 6 / 2 0 2 4

S.N.G. COURCELLES BAUME  
5, rue de la Baume  
75008 PARIS  
Tel. 01 53 99 01 10 - Fax 01 53 99 01 11  
RCS Paris 478 013 154

Signature du (des) demandeur(s)